

DECRET N° 2022/170 DU 23 MAI 2022
portant ratification de l'Accord-cadre amendé, portant
création de l'Alliance Solaire Internationale (ASI), signé
le 02 octobre 2020 à Yaoundé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/003 du 27 avril 2022 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord-cadre amendé, portant création de l'Alliance Solaire Internationale (ASI), signé le 02 octobre 2020 à Yaoundé,

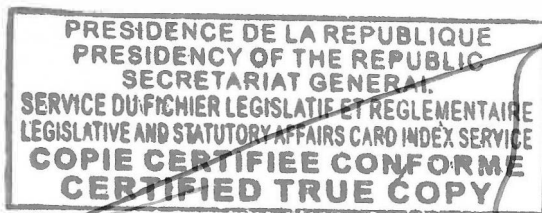
DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Est ratifié, l'Accord-cadre amendé, portant création de l'Alliance Solaire Internationale (ASI), signé le 02 octobre 2020 à Yaoundé.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 23 MAI 2022

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA